

Oman

À travers ce rapport, les Omanais souhaitent souligner le rôle que leur pays joue dans l'activation de la Convention internationale sur la protection et la promotion des expressions culturelles dans le but de renforcer la diversité culturelle dans le pays. Le rapport présente plusieurs mesures prises par le gouvernement omanais pour protéger la diversité culturelle. Certains événements ont été organisés au niveau local par le gouvernement pour sensibiliser à l'importance de la protection de la diversité culturelle. Le rapport évoque également les efforts du Sultanat d'Oman au niveau international, notamment son appel pour un monde tolérant et respectueux d'une diversité culturelle et civilisationnelle concertée. Le Sultanat a fait beaucoup d'efforts pour traduire cet aspect dans les faits au niveau mondial.

Le rapport présente également les efforts du gouvernement pour sensibiliser à la protection et à la promotion des expressions culturelles au niveau des individus et de la société. Certaines observations qui seront les étapes et les axes d'action de la prochaine phase sont mentionnées. Plutôt que d'opter pour une forme narrative, le rapport aborde des points spécifiques et donne la liste des institutions gouvernementales et civiles qui sont liées à ce travail, à travers les progrès accomplis par ces institutions, auxquels s'ajoute la liste des ouvrages de référence et des ressources consultés tout au long de la préparation du rapport.